

# VOCATION DU PROJET L'OASIS DE LA CAMBROUSSE

Ce projet est humaniste, protecteur de l'environnement et sociétal.  
La réussite de ce projet résulte de la coopération entre les citoyens et les élus.

## Sommaire

<b>I. Définition d'une Oasis.....</b>	<b>p.1</b>
<b>II. Les cinq critères de toutes les oasis.....</b>	<b>p.2</b>
<b>III. La permaculture au centre de l'Oasis de la Cambrousse.....</b>	<b>p.3</b>
<b>IV. La vision de conception pour l'Oasis de la Cambrousse.....</b>	<b>p.4</b>
<b>V. Les financements envisagés.....</b>	<b>p.7</b>
<b>VI. Les risques liés aux incendies.....</b>	<b>p.7</b>

## I. Définition d'une oasis

Les oasis sont des lieux de vie et d'activité écologiques et collectifs. On y expérimente des modes de vie solidaires et collectifs au service de la préservation des écosystèmes et de la Nature.

### **Les trois types d'oasis**

Les oasis sont d'une extrême diversité de taille (de deux à une trentaine de familles, de quelques milliers de m<sup>2</sup> à des dizaines d'hectares), de localisation (urbain, périurbain, rural...), de forme (une seule maison pour tous ou une par foyer, réhabilitation ou neuf, habitat en dur ou léger...) et de nature (simple habitat, artisanat, ferme, élevage, résidence artistique, école...). Mais tous partagent des valeurs communes : l'autonomie, le collectif, la résilience, la solidarité.

Il existe trois types d'oasis :

### **Oasis de vie**

Des lieux écologiques et relativement autonomes, où habitent deux foyers au minimum

(écohameaux, habitats participatifs...)

### **Oasis ressources**

Des lieux écologiques et relativement autonomes accueillant des activités portées par un collectif ou une famille, habitant sur place ou non (ferme collective, tiers lieux multiactivités...)

### **Oasis de vie et de ressource**

Des lieux écologiques et relativement autonomes associant à la fois l'habitat et les activités.

L'Oasis de la Cambrousse rentrera dans la 3eme catégorie.

## II. Les cinq critères de toutes les oasis

Pour "être une oasis", un lieu doit répondre à cinq critères. Ces critères sont des objectifs à atteindre : pour être dans le réseau, il n'est pas obligatoire d'avoir déjà atteint ces objectifs, être en chemin et tendre vers eux suffit !

### **Agriculture / autonomie alimentaire**

L'agriculture vivrière de proximité est un fondement de la démarche Oasis. Elle permet de tendre vers l'autonomie alimentaire de manière écologique par l'intégration harmonieuse de l'activité agricole à l'espace naturel environnant.

Elle s'inscrit dans une recherche d'autonomie globale et peut offrir un support d'activités conviviales de transmission et de partage de savoir-faire et de savoir-être. Il semble donc nécessaire qu'une oasis développe des actions spécifiques pour produire ou faire produire une partie de sa nourriture de façon écologique : potager biologique partagé au sein de l'oasis, installation d'un producteur sur ses terres, relation directe avec un producteur local pour l'approvisionnement de la majeure partie des aliments.

### **Eco-construction / sobriété énergétique**

L'habitat est aujourd'hui la source principale des consommations énergétiques. Le confort de nos modes de vie a un coût important en énergie et en eau. Les matériaux de construction sont bien souvent toxiques et nécessitent une énergie grise considérable. Une oasis cherche à diminuer l'empreinte de son habitat par la création de lieux de vie en harmonie avec l'espace et le paysage, pensés pour réduire la consommation en énergie non renouvelable et en eau.

Une oasis intègre des matériaux naturels et/ou une très bonne isolation thermique. Des systèmes sont installés pour diminuer les consommations en eau et en énergie non renouvelables : phytoépuration, énergies solaires ou éoliennes, collecte des eaux de pluie, conception bioclimatique.

### **Mutualisation / Un équilibre réinventé entre collectif et individuel**

L'une des causes des problèmes de notre société (surconsommation, exclusion, misère) est l'individualisme qui s'est installé au fil des décennies dans nos modes de vie. Une oasis reconnaît qu'un nouvel équilibre est à inventer, lequel intégrerait le besoin individuel d'intimité et de souveraineté mais aussi la synergie, la cohésion et la solidarité que permettent des espaces et services collectifs.

Les oasis intègrent dans leur réflexion et leur conception des moyens de « faire et vivre ensemble », notamment la mise en commun de moyens, des infrastructures d'accueil ou de partage, des jardins partagés.

### **Une gouvernance qui respecte la souveraineté de chacun**

La gouvernance d'une oasis traduit l'accord que nous nous donnons pour cheminer ensemble et influencer sur les évolutions de notre lieu de vie. Disposer d'une gouvernance claire qui laisse un espace de souveraineté et de liberté à chacun est bien entendu indispensable pour créer une société plus humaine.

Une oasis possède une gouvernance qui encourage et facilite des relations humaines bienveillantes et des modes de prise de décision à l'écoute des besoins de chacun.

### **L'ouverture sur le monde**

La recherche d'autonomie d'une oasis ne doit en aucun cas être vue comme un repli sur soi. L'oasis doit au contraire être ouverte à celui qui cherche de l'eau dans le désert, dans une volonté de partage, de convivialité et de transmission.

Une oasis propose des formes d'accueil (permanentes ou temporaires, visites, ateliers, participation à des réseaux...) pour faire bénéficier le reste de la société de son expérience.

## **III. La permaculture au centre de l'Oasis de la Cambrousse**

Nous sommes à un croisement et face à la nécessité d'amorcer des changements.

Le terme "permaculture" a été inventé par Bill Mollison et David Holmgren au milieu des années 1970.

On l'a interprété d'une énorme quantité de manières et le plus souvent comme la contraction des deux mots *permanent* et *culture*. On a aussi voulu en faire une forme extrême de culture biologique et de mode de vie empreint de spiritualité, où l'on vit pieds nus en dansant en rond et en pratiquant le yoga toute la journée. Certes, la permaculture peut intégrer ces éléments, mais elle ne repose pas intrinsèquement dessus.

Bref, qu'est ce que la permaculture exactement ?

En un sens, la permaculture est un mode de vie en avance sur son temps, et qui nous renvoie en même temps au mode de vie de nos ancêtres : soutenable et dans le respect

de leurs moyens écologiques. Ce qui ne signifie pas que nous devons fuir tout confort et les technologies actuelles. La permaculture nous apporte les outils et les techniques pour vivre de manière durable, tout en satisfaisant nos besoins, en jouissant d'un style de vie riche, d'une nourriture saine, d'une demeure confortable, d'énergie et de ressources renouvelables.

La permaculture tient à la fois de l'architecture et de l'ingénierie en ce qu'elle est, d'abord et avant tout, une approche conceptuelle. Que nous concevions une maison, un poulailler, un jardin, un bowling ou une cour d'école, elle est un processus qui part d'un problème pour arriver à des solutions. Les décisions conceptuelles sont d'abord basées sur une éthique, avant d'intégrer la logique des systèmes naturels. L'imitation de la nature rend nos vies plus responsables, écologiquement parlant, et moins dépendantes des ressources que nous ne maîtrisons pas.

A l'opposé d'un mode de vie consumériste et générateur de déchets, qui pillent nos ressources et ne laisse même pas le nécessaire aux générations futures, la permaculture c'est construire la résilience et utiliser seulement l'essentiel, en d'autres termes, vivre selon nos moyens écologiques. C'est construire la fertilité et l'abondance. C'est concevoir et édifier dans nos vies des systèmes qui fonctionnent ensemble pour nous approvisionner en nourriture, en eau et en énergie, qui recyclent nos déchets et qui rendent la vie plus facile. C'est faire de ces systèmes quelque chose de beau et d'exaltant, et en obtenant cela, rendre nos vies plus saines et globalement meilleures.

En deux mots, la permaculture peut être définie comme la satisfaction des besoins humains grâce à des processus écologiques et soutenables.

#### IV. La vision de conception pour l'Oasis de la Cambrousse

Tout d'abord la raison d'être du projet, la raison d'être est ce qui donne le sens et l'énergie du projet.

Son identité, sa direction et sa force. Elle se formule en termes d'intention et de valeur.

Pour nous, elle sera :

L' évolution vers l' essentiel et la simplicité, pour une harmonie naturelle.

Par la relation avec le vivant,

la gouvernance participative qui respecte la souveraineté individuelle,

la réorganisation des espaces qui recréera une convivialité perdue,

la mutualisation des savoirs et des savoir-faire au bénéfice de tous,

l' autonomie et la sobriété dans l'usage des ressources.

En une phrase, évoluer pour aider la transition vers le développement durable.



L'Oasis se fera sur ces 5 parcelles qui accueilleront à terme 4 familles et une maison d'hôtes :

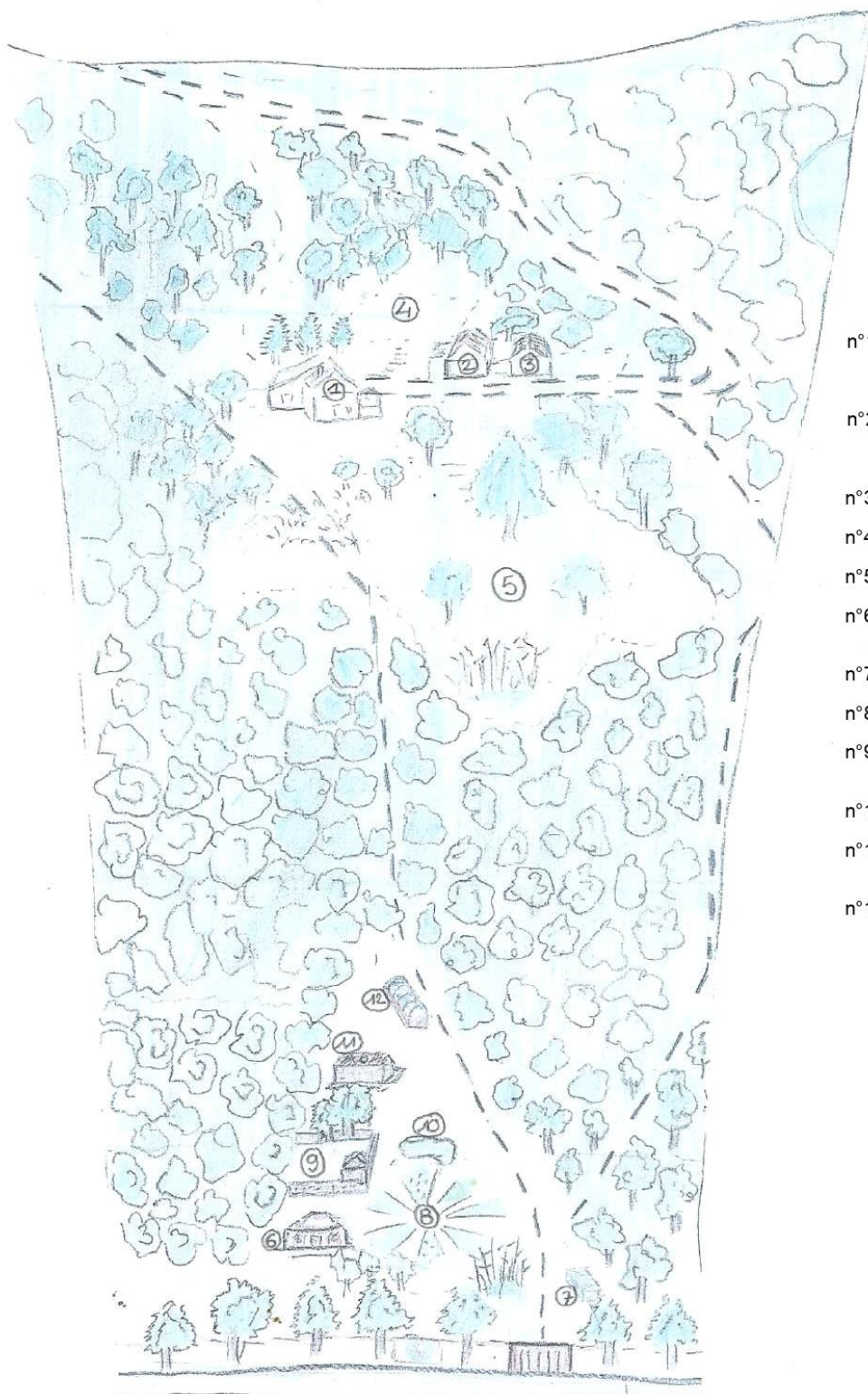


Voici ci-dessous, un premier croquis de conception de l'Oasis.  
Les choix conceptuels finaux se feront par une analyse et une évaluation approfondie du site par des experts et en accord avec la commune.





## Vision pour L'Oasis de la Cambrousse



### Légende :

- Chemin d'accès
- Chemin / Sentier

n°1 : 2 habitations déjà présentes avec système de récupération d'eau de pluie de 4000L

n°2 : Ancienne bâtisse à renover au maximum vers une conception bioclimatique

n°3 : Atelier

n°4 : Terrain de jeux

n°5 : Forêt vivrière avec ruches

n°6 : Habitat démontable Yourte Française

n°7 : Compost collectif

n°8 : Jardin en permaculture

n°9 : Espace animaux ( poules, canards ...)

n°10 : Marre

n°11 : Habitat démontable Tiny house

n°12 : Serre semi-enterré

A l'Oasis de la Cambrousse, nous développerons des jardins comestibles et des forêts vivrières autour de la permaculture en accord avec la topographie et la biodiversité du lieu.

Le STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limité) permettant d'installer deux habitats permanents et démontables nous est indispensable pour la réalisation de cette Oasis et sa pérennité.

Ces deux habitations démontables seront l'un des sujets phares de l'Oasis autour de son autonomie en énergie, en eau, son système de phytoépuration ...

Le sujet de l'eau est également très intéressant, tirer le meilleur parti de cette ressource limitée est également un enjeu actuel.

Il y a différentes façons de stocker l'eau, qui diffèrent par leur coût, leur permanence et leur capacité.

Une mare est souvent le meilleur moyen de stocker l'eau, elle est à la fois esthétique et fonctionnelle. Elles recèlent une richesse écologique exceptionnelle. Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour une flore et une faune diversifiées, abondantes et souvent rares.

Bien située, elle peut aussi servir à l'aquaculture ou à la lutte contre l'incendie.

Nous nous intéressons également aux stratégies d'infiltration d'eau, car le plus grand réservoir dont nous disposons est le sol.

Nous serons ouverts à toutes activités, visites et ateliers autour de tous ces sujets notamment avec les enfants.

#### V. Les financements envisagés

Plusieurs possibilités sont envisagées en plus des financements personnels.

Le patrimoine d'autonomie par l'association des Hameaux Légers et la coopérative des Oasis qui nous permettent d'accéder à un patrimoine ou des prêts à taux zéro.

Bien d'autres organismes seront peut-être sollicités.

Le dossier avant-projet est envoyé auprès d'éventuels partenaires dont EDF Tricastin.

Je précise que nous n'avons pas d'engagement auprès de ces structures.

#### VI. Les risques liés aux incendies

Nous sommes conscients du risque de feux de forêt sur ce lieu.

Nous aimerions solliciter l'avis technique du SDIS26 pour pouvoir mettre en place des mesures compensatoires conséquentes propres à ce projet.

Nous avons pris connaissance des réglementations spécifiques à la DFCI et à la DECI.

Trois constructions sont actuellement présentes, nous souhaitons mettre le nécessaire en place face à l'augmentation des risques de feux de forêt liés aux sécheresses grandissantes et au climat pour ces trois habitations mais également pour les deux habitats démontables.

Le lieu concerné est actuellement ouvert et nous faisons un ramassage hebdomadaire des déchets laissés par les passants ou les squatteurs.

Dans ces déchets, nous retrouvons de nombreux mégots.

Nous luttons également contre le passage de moto cross, qui à l'aide d'étincelles sont un réel danger de feu tel que les mégots.

D'après le PDPFCI, " 68% des feux démarrent à moins de 50 m d'une voie carrossable (tableau 8).

77 % des surfaces détruites le sont par des feux éclos à moins de 50 m d'une voie carrossable. Les bordures de voies carrossables doivent donc être considérées comme des poudrières."

En comparaison, " 27% des feux démarrent à moins de 50 m d'une habitation (tableau 9). "

Les 2 habitats réversibles seront installés à une vingtaine de mètres d'une voie et d'une zone urbaine.

La création de cette Oasis avec ses deux habitats réversibles permettront la présence d'au moins une personne qui pourra régulariser ces problématiques.

Elle diminuera par cet effet le risque de feux de forêt actuel, en contrôlant l'accès à la zone naturelle et en appliquant la réglementation du débroussaillage plus rigoureusement à l'aide également du pâturage.

#### **Lutte contre le feu par :**

- Le débroussaillage de ces 5 ha notamment avec le pâturage dans les sous-bois.
- Le contrôle, la surveillance et la sensibilisation par la présence d'habitation réversible à l'entrée de cette zone naturelle et proche de la voie.
- La possible pose d'une nouvelle borne d'incendie. Actuellement, une borne existante est à moins de 200 mètres du lieu-dit pour les habitats démontables.

Et puis, si nous ne sommes pas capables de vivre en harmonie avec la nature et ses risques, alors qu'allons nous devenir ?

Jade MASSA pour l'Oasis de la Cambrousse.





















Jade MASSA pour l'Oasis de la Cambrousse.